



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Un-vrai-changement>

Un vrai changement

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 805 - novembre 1982 -

Date de mise en ligne : vendredi 9 janvier 2009

Date de parution : novembre 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

AVANT DE VOTER DE NOUVELLES LOIS

LA volonté de changement, dans une société comme la nôtre, est plus qu'explicable. C'est à vrai dire une sorte de légitime défense de l'individu inlassablement agressé dans sa vie quotidienne. Encore faut-il que, si changement il y a, ces derniers aillent dans le sens souhaité, et surtout se révèlent efficaces.

A cet égard, on ne peut qu'être surpris de voir avec quelle fréquence sont discutées et votées des dizaines de lois nouvelles alors que les gouvernements s'avèrent incapables de faire appliquer les lois existantes.

Je n'aurai pas le mauvais goût de faire allusion ici aux professionnels de la chérialité qui se défoulent allégrement et sans le moindre risque au nom de la « permissivité », qu'elle soit libérale avancée ou socialiste : brûleurs de feux rouges, motards paradeurs, briseurs de lampadaires et de cabines téléphoniques, vandales en tous genres se relaient pour donner aux relations humaines, spécialement dans les grandes villes, un caractère aussi désespérant qu'exaspérant. Il s'agit d'un phénomène de pourrissement intellectuel et moral dont la disparition progressive exigera, dans la meilleure hypothèse, une ou deux générations.

APPLIQUER LES LOIS EXISTANTES

Mais il existe d'autres exemples, beaucoup plus limitatifs, et par conséquent plus révélateurs, de non application de lois existantes.

C'est ainsi qu'en mars dernier le Directeur du service des fraudes publiait une lettre dénonçant l'introduction frauduleuse des tourteaux d'arachide contaminés d'aflatoxine, pour nourrir à bas prix notre bétail (vaches laitières notamment). Or l'aflatoxine est une moisissure toxique qui naît sur les tourteaux d'arachides stockés dans de mauvaises conditions. On la tient pour responsable de certaines hépatites, et elle serait même cancérigène. A la suite de cette lettre, le Conseil supérieur de l'hygiène a été saisi... et a nommé un groupe de travail.

En attendant, note le « Figaro » du 25 mars qui publie ces informations « on ne comprend pas pourquoi une série de réglementations limitant les teneurs en aflatoxine des aliments pour animaux d'élevage ne sont pas respectées. Dernier en date, l'arrêté du 19 juillet 1976 stipule catégoriquement : sont considérés comme impropres à la vente pour l'alimentation des animaux les produits qui contiennent des teneurs d'aflatoxine supérieures à celles fixées par le présent arrêté. Or, les contrôles de dosage d'aflatoxine dans les aliments du bétail seraient aujourd'hui aussi peu efficaces que ceux des oestrogènes avant le boycottage du veau. Ajoutons qu'aucune réglementation n'existe pour les dosages d'aflatoxine dans l'alimentation humaine des adultes : une carence de taille ! Laquelle n'est qu'à peine compensée par la loi sur les produits diététiques et de régime qui protège ce secteur, où figurent les petits pots pour bébés.

Et puis, - c'est un paradoxe de notre réglementation - des antibiotiques sont autorisés pour combattre les moisissures de croûtes de fromages, afin de neutraliser les aflatoxines qui pourraient s'y développer. Mais on laisse, en revanche par camions entiers, les tourteaux porteurs de toxines, en provenance du port d'Anvers, franchir nos frontières ».

MAIS CHANGER LE REGIME ECONOMIQUE

Lorsque Mme Rosemonde PUJOL, signataire de l'article du « Figaro », prétend ne pas comprendre, elle se calomnie bien inutilement aux yeux de ses lecteurs puisque, sans qu'aucun de nos amis ne le lui ait soufflé, elle résume parfaitement elle-même le fin mot de l'histoire « Tout, dans cette affaire, est de savoir ce qui est le plus rentable : protéger à long terme la santé des consommateurs, ou nourrir

Un vrai changement

À bas prix les animaux quels que soient les risques que peuvent engendrer ces... Économies ».

Bravo, chère Madame, pour cette conclusion cynique mais lucide. Nous nous permettrons d'ajouter que :

- en Économie des Besoins un tel dilemme ne se poserait évidemment pas,

- nous scrutons vainement l'horizon sans voir poindre ce vrai changement.